



Theratechnologies annonce ses résultats financiers du premier trimestre de 2018

Avril 5, 2018

MONTRÉAL, 05 avr. 2018 (GLOBE NEWSWIRE) -- Theratechnologies inc. (« Theratechnologies ») (TSX:TH) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le premier trimestre clos le 28 février 2018.

Faits saillants financiers du premier trimestre de 2018

- Ventes nettes record de 10,2 millions de dollars au premier trimestre, en hausse de 13 % en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Calculées en dollars américains, les ventes nettes du premier trimestre ont augmenté de 18,7 % d'un exercice à l'autre.
- Investissements soutenus en préparation du lancement de Trogarzo^{MC} (ibalizumab-uiyk) injection, entraînant un BAIIA ajusté négatif de 2 021 000 \$¹.
- Situation de trésorerie stable de 32 466 000 \$.

« Nous méritons pleinement de nous réjouir et d'être fiers du chemin parcouru à la lumière de l'approbation récente de Trogarzo^{MC}. Nous observons un intérêt marqué tant chez les médecins que les patients. Étant donné que Trogarzo^{MC} sera bientôt commercialisé, notre équipe de vente bien rodée a commencé à communiquer avec plus de 5 000 médecins qui traitent la grande majorité des gens souffrant d'infections par le VIH-1 multirésistantes aux médicaments. Nous avons de surcroît connu notre premier trimestre le plus vigoureux en ce qui a trait aux ventes nettes d'EGRIFTA^{MD}, a déclaré M. Luc Tanguay, président et chef de la direction de Theratechnologies inc.

Résultats financiers du premier trimestre de 2018

Les revenus consolidés du trimestre clos le 28 février 2018 ont atteint 10 218 000 \$, en regard de 9 035 000 \$ pour le trimestre clos le 28 février 2017.

Les revenus tirés des ventes nettes ont augmenté de 13,1 % au premier trimestre de 2018 en regard de la période correspondante de l'exercice 2017, grâce à des volumes unitaires et à des prix plus élevés, partiellement contrebalancés par les variations des cours de change et la hausse des escomptes en raison des changements quant à la proportion des payeurs privés par opposition aux régimes publics de remboursement des médicaments.

Coût des ventes

Pour le trimestre clos le 28 février 2018, le coût des ventes s'est établi à 2 146 000 \$, contre 2 050 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2017. Le coût des produits vendus s'est élevé à 1 185 000 \$ pour le premier trimestre de l'exercice 2018, contre 1 086 000 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. En raison de la reprise sur une provision pour pertes sur créances, les autres coûts liés à la production se sont élevés à (160 000) \$ au premier trimestre de 2018, comparativement à 178 000 \$ pour la période correspondante de 2017, ce qui comprenait une dépréciation des stocks de 125 000 \$.

Le coût des ventes comprend également des redevances à payer aux termes de la convention visant la résiliation de l'entente de collaboration et de licence avec EMD Serono, Inc. Au cours du premier trimestre de 2018, les redevances inscrites à l'égard des ventes d'EGRIFTA^{MD} ont atteint 1 121 000 \$, comparativement à 786 000 \$ pour le premier trimestre de 2017, en raison de l'augmentation des ventes.

Frais de R&D

Les frais de R&D se sont chiffrés à 2 398 000 \$ pour le trimestre clos le 28 février 2018, comparativement à 2 020 000 \$ pour la période correspondante de 2017. Bien que les frais de R&D aient été plus élevés au premier trimestre de 2018 qu'au premier trimestre de 2017, ils ont été considérablement inférieurs à ceux du quatrième trimestre de 2017.

Les frais de R&D comprennent les initiatives liées aux affaires médicales visant à accroître la sensibilisation parmi les médecins et le personnel infirmier qui interagissent avec les patients atteints d'infections par le HIV-1 multirésistantes ou de lipodystrophie. Les frais de R&D comprennent également les activités visant les affaires réglementaires telles que la préparation du dépôt de la demande visant Trogarzo^{MC} en Europe, l'assurance de la qualité, l'élaboration de la formulation F4 et les engagements postérieurs à l'approbation se rapportant à EGRIFTA^{MD}.

Frais de vente et de développement des marchés

Les frais de vente et de développement des marchés ont atteint 6 693 000 \$ au premier trimestre de 2018, en raison de l'accroissement de la taille de notre équipe de vente et des autres investissements effectués après la clôture du premier trimestre de 2017 en préparation du lancement de Trogarzo^{MC}. En comparaison, ces frais s'étaient élevés à 3 767 000 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les frais de vente et de développement des marchés ont également reculé au premier trimestre de 2018 en comparaison du quatrième trimestre de 2017.

Les frais de vente et de développement des marchés comprennent les campagnes visant EGRIFTA^{MD} identifiant ou non la marque, le lancement de Trogarzo^{MC} aux États-Unis et l'élaboration d'une stratégie réglementaire européenne pour Trogarzo^{MC}.

Ils tiennent également compte de l'amortissement de la valeur des immobilisations incorporelles établie pour les droits de commercialisation d'EGRIFTA^{MD}, lesquels se sont chiffrés à 476 000 \$ pour le premier trimestre de 2018, comparativement à 499 000 \$ pour la période correspondante de 2017. Cette variation est attribuable aux fluctuations des taux de change.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs ont totalisé 1 513 000 \$ pour le trimestre clos le 28 février 2018, comparativement à 1 234 000 \$ pour le premier

trimestre de 2017. L'augmentation découle de la croissance des activités et des charges liées à nos travaux préparatoires en vue de l'expansion en Europe.

Produits financiers

Les produits financiers, composés de produits d'intérêts, se sont établis à 100 000 \$ pour le premier trimestre de 2018, comparativement à 65 000 \$ pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Charges financières

Les charges financières du trimestre clos le 28 février 2017 se sont élevées à 195 000 \$, contre 2 272 000 \$ pour la période correspondante de 2017. Les charges financières ne comprennent plus les pertes liées à la variation de la juste valeur du passif au titre des bons de souscription (1 909 000 \$ au premier trimestre de 2017), étant donné que les derniers bons de souscription en circulation ont été exercés au troisième trimestre de 2017. La charge de désactualisation au titre de l'obligation à long terme s'est chiffrée à 282 000 \$ pour le premier trimestre de 2018, en regard de 418 000 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui reflète la baisse de l'encours moyen au cours de l'exercice.

BAIIA ajusté

Pour les raisons indiquées plus haut, le BAIIA ajusté s'est établi à (2 021 000) \$ pour le premier trimestre de 2018, comparativement à 725 000 \$ pour la période correspondante de 2017. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS » ci-après.

Perte nette

Compte tenu des variations des revenus et des charges dont il est question ci-dessus, nous avons inscrit une perte nette de 2 627 000 \$, ou (0,04) \$ par action, pour le premier trimestre de 2018, en comparaison d'une perte nette de 2 243 000 \$, ou (0,03) \$ par action, pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Situation financière

Pour le trimestre clos le 28 février 2018, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont élevés à (1 145 000) \$, contre 2 560 000 \$ pour le premier trimestre de 2017. Cette variation des flux de trésorerie découle de l'augmentation des dépenses en préparation du lancement de Trogarzo^{MC}.

Au 28 février 2018, la trésorerie, les placements obligataires et les fonds du marché monétaire totalisaient 32 466 000 \$, comparativement à 32 929 000 \$ à la clôture de l'exercice précédent.

Événement postérieur à la date de clôture

La *Food and Drug Administration* des États-Unis, ou FDA, a approuvé Trogarzo^{MC} le 6 mars 2018 pour le traitement des adultes déjà exposés à de nombreux traitements avec une infection au virus de l'immunodéficience humaine de type 1 multirésistante aux médicaments et dont on constate l'échec du traitement antirétroviral actuel.

Mesures financières non conformes aux IFRS

Rapprochement du bénéfice net ou de la perte nette et du bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements ajusté (le « BAIIA ajusté »)

Le BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS. Le tableau qui suit présente un rapprochement du BAIIA ajusté et du bénéfice net (de la perte nette). Nous utilisons des mesures financières ajustées pour évaluer notre performance d'exploitation. La réglementation en valeurs mobilières exige que les sociétés informent les lecteurs que le résultat et toute autre mesure ajustée selon des paramètres autres que les IFRS n'ont aucun sens normalisé et qu'il est donc peu probable qu'ils soient comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées de façon isolée. Nous utilisons le BAIIA ajusté pour mesurer notre performance d'exploitation d'une période à l'autre sans tenir compte des variations provoquées par divers ajustements pouvant fausser l'analyse des tendances à l'égard de nos activités et parce que nous croyons que cette mesure procure des renseignements utiles sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Nous parvenons au BAIIA ajusté en ajoutant au bénéfice net ou à la perte nette les produits financiers et les charges financières, les amortissements et l'impôt. Nous excluons aussi de notre calcul du BAIIA ajusté l'incidence de certaines transactions non monétaires, telles que la rémunération fondée sur des actions au titre du régime d'options d'achat d'actions et la dépréciation des stocks (ou les reprises connexes). Nous estimons qu'il est utile d'exclure ces éléments puisqu'ils représentent des charges hors trésorerie, qu'ils échappent au contrôle de la direction à court terme, ou qu'ils n'ont pas d'incidence sur la performance d'exploitation principale. L'exclusion de ces éléments ne signifie pas qu'ils sont nécessairement non récurrents. Les charges de rémunération fondée sur des actions sont une composante de la rémunération des employés et elles peuvent varier considérablement selon le cours des actions de la Société. De plus, d'autres éléments sans incidence sur la performance d'exploitation principale de la Société peuvent varier considérablement d'une période à l'autre. Ainsi, le BAIIA ajusté permet de mieux suivre l'évolution des résultats d'exploitation au fil du temps aux fins de leur comparaison. Il se pourrait que notre méthode de calcul du BAIIA ajusté soit différente de celle utilisée par d'autres sociétés.

BAIIA ajusté

(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos les	
	28 février	
	2018	2017
	\$	\$
Perte nette	(2 627) (2 243
Ajouter (déduire) :		
Amortissements	480	504
Charges financières	195	2 272
Produits financiers	(100) (65
Rémunération fondée sur des actions au titre du régime d'options d'achat d'actions	195	132
(Reprise sur la dépréciation des stocks) dépréciation des stocks	(164) 125
BAIIA ajusté	(2 021) 725

Détails sur la conférence téléphonique

Une conférence téléphonique aura lieu aujourd'hui à compter de 8 h 30 (HE) pour discuter des résultats. Les analystes financiers seront invités à poser des questions lors de la conférence téléphonique. Les membres des médias et autres personnes intéressées sont invités à la conférence à titre d'auditeurs uniquement.

Pour accéder à la conférence téléphonique, veuillez composer le 1-877-223-4471 (Amérique du Nord) ou le 1-647-788-4922 (international). L'appel sera également accessible par webdiffusion au <http://www.gowebcasting.com/9213>. L'enregistrement audio de cette conférence sera disponible à compter de deux heures après la fin de la conférence, et ce, jusqu'au 19 avril 2018, au 1-800-585-8367 (Amérique du Nord) ou au 1 -416-621-4642 (international) en saisissant le code d'accès 4489987.

À propos de Theratechnologies

Theratechnologies (TSX:TH) est une société pharmaceutique spécialisée répondant à des besoins médicaux non satisfaits en vue de promouvoir auprès des patients infectés par le VIH un mode de vie sain et une qualité de vie améliorée. D'autres renseignements sur Theratechnologies sont disponibles sur le site Web de la Société au www.theratech.com et sur SEDAR au www.sedar.com.

Information prospective

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs et de l'information prospective (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens de la législation applicable en valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs reposent sur les opinions et les hypothèses de la direction ou sur l'information disponible à la date où ils sont formulés et se reconnaissent à l'emploi de mots tels que « peut », « va », « pourrait », « voudrait », « devrait », « perspectives », « croit », « planifie », « envisage », « prévoit », « s'attend » et « estime » ou la forme négative de ces termes ou des variations de ceux-ci. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse comprennent, sans toutefois s'y limiter, des énoncés portant sur l'établissement d'un portefeuille de produits, la croissance des revenus et des flux de trésorerie, le calendrier visant la disponibilité commerciale de Trogarzo^{MC}, l'approbation de Trogarzo^{MC} en Europe, le calendrier de dépôt d'un *Supplemental New Drug Application*, ou sNDA, auprès de la FDA en ce qui a trait à la formulation F4 et l'ajout de Trogarzo^{MC} aux formulaires de remboursement de régimes publics et payeurs privés aux États-Unis.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses, notamment celles voulant que les ventes d *EGRIFTA*^{MD} continueront d'augmenter, que nous parviendrons à établir un portefeuille de produits dégageant des revenus et des flux de trésorerie en croissance, que nous respecterons les échéanciers décrits dans le présent communiqué de presse visant la disponibilité commerciale de Trogarzo^{MC} et au dépôt de sNDA auprès de la FDA en ce qui a trait à la formulation F4, que la FDA approuvera le sNDA et que les régimes publics et payeurs privés aux États-Unis ajouteront Trogarzo^{MC} à leurs formulaires de remboursement.

Les énoncés prospectifs sont assujettis à plusieurs risques et incertitudes, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et sont susceptibles d'entraîner un écart considérable entre les résultats réels et ceux qui sont exprimés, expressément ou implicitement, dans les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse. Ces risques et incertitudes comprennent, notamment, le risque que nous ne parvenions pas à trouver des produits qui conviennent à notre plateforme commerciale ou que ces produits ne dégagent pas les revenus et flux de trésorerie anticipés, le risque que des événements inattendus au moment de l'emballage et de la livraison de Trogarzo^{MC} retardent sa disponibilité commerciale, le risque que le dépôt du sNDA auprès de la FDA soit retardé, le risque que la FDA n'approuve pas le sNDA, le risque que les régimes publics et payeurs privés aux États-Unis n'incluent pas Trogarzo^{MC} parmi les médicaments remboursés ou, s'ils l'incluent, le risque qu'ils ajoutent de nouvelles conditions devant être respectées avant le remboursement de Trogarzo^{MC}.

Les investisseurs éventuels sont priés de se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle datée du 6 février 2018 pour connaître les autres risques liés à nos activités et à Theratechnologies. Le lecteur est prié d'examiner ces risques et incertitudes attentivement et de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs reflètent les attentes actuelles concernant des événements futurs. Ils ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse et traduisent nos attentes à cette date.

Nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser l'information contenue dans ce communiqué de presse, que ce soit à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, à la suite de nouveaux événements ou circonstances ou pour toute autre raison que ce soit, sauf si les lois en vigueur l'exigent.

Personne-ressource pour les médias :

Denis Boucher
Vice-président, Communications et Affaires corporatives
514-336-7800

¹ Voir ci-après la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS ».